



FICHE DE POSTE

Enseignant judo, jujitsu, taïso

Présentation du club

Le club de judo de l'Association Amicale et Sportive de Sarcelles (AASS) est affilié à la FFJDA depuis 1959 et compte environ 150 licenciés.

Le club utilise actuellement les locaux de la salle Saint-Saëns, avenue César Franck à Sarcelles, mais la construction d'une nouvelle salle multi-modale sur le centre sportif Nelson Mandela est en projet et devrait être opérationnelle courant 2023.

Hormis le club, le professeur assure également des cours aux scolaires de la ville (enfants de 5 à 10 ans) pendant les heures d'école.

Le projet du club se développe autour de plusieurs axes :

- la formation des judokas dans le respect du code moral,
- l'entraînement spécifique des compétiteurs,
- le judo comme élément de santé et de bien-être, en particulier à travers le taïso,
- la découverte du judo par les scolaires de la ville.

Profil de poste

Enseignant diplômé de judo, jujitsu (BPJEPS, DEJEPS) pour des publics variés ayant également une expérience pour animer des séances de taïso.

Missions

Le professeur doit avoir une expérience de l'entraînement du judo avec des élèves de tous âges (enfants à partir de quatre ans, adolescents et adultes).

Il est également responsable des séances de taïso pouvant inclure des parents d'élèves, parents qui ne pratiquent pas le judo. Une faculté d'adaptation à des participants ayant des niveaux sportifs très variés est donc indispensable.

Il doit encadrer les compétiteurs du club lors des différents tournois, animations, championnats se déroulant à l'extérieur du club, y compris éventuellement le dimanche.

Il gère certaines tâches administratives comme, par exemple, la tenue du cahier de présence des adhérents pendant les cours.

Il participe activement à la vie du club et s'implique dans le projet global du club. En particulier, il coordonne les animations organisées en interne par le club.

Il doit être force de proposition pour développer de nouvelles activités au sein du club ou pour améliorer le fonctionnement actuel des activités proposées aux adhérents.

Dans le cadre des cours avec les enfants des classes de la ville, il est en charge de l'organisation complète des cours avec les scolaires, comprenant entre autres les réunions avec les enseignants en début de chaque période, la gestion du prêt et de la récupération des kimonos aux enfants des classes, la gestion du stock des kimonos (passage de commande pour renouvellement si besoin).

Ces missions pourront être adaptées en fonction du profil et des disponibilités du candidat.

Cours

Le poste proposé est un plein temps d'au minimum 26 heures par semaine réparties comme suit :

- Club : 15 heures par semaine + compétitions éventuelles le week-end
 - lundi : 19h00 - 21h00 (taïso)
 - mercredi : 14h00 - 20h30 (enfants l'après-midi + adultes le soir)
 - vendredi : 19h00 - 21h00 (adultes)
 - samedi : 14h00 - 18h30 (enfants)

- Scolaires : 11 heures par semaine + préparation + administratif
 - lundi : 2 heures le matin (9h30 - 11h30)
 - mardi, jeudi, vendredi : 2 heures le matin + 1 heure l'après-midi (14h30 - 15h30)

- Congés payés fixés dans l'année :
 - 2 semaines pendant les vacances scolaires de Noël
 - 1 semaine pendant les vacances scolaires d'hiver
 - 1 semaine pendant les vacances scolaires de printemps
 - 2 mois pendant les vacances scolaires d'été

Type de contrat

Contrat à Durée Indéterminée avec période d'essai de trois mois renouvelable une fois.

Classification en groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport.

Salaires annualisés minimum de 2 000 Euros brut par mois sur 12 mois + frais de déplacement pour les compétitions externes + heures supplémentaires si déplacement le dimanche.

Contacts

Président du club : Carlos FERRAZ : 06 38 92 23 89

Secrétaire du club : Patrick RENAUD : 06 81 86 37 04

Site web du club : <http://aassjudo.free.fr>